

Berne, le 26 mai 2021

Communiqué de presse

ABANDON DE L'ACCORD-CADRE : UN COUP DUR POUR LES SUISSES ÉTABLIS DANS L'UE

L'Organisation des Suisses de l'étranger est consternée d'apprendre que le Conseil fédéral a décidé de renoncer aux négociations sur l'accord cadre avec l'Union européenne. Ce sont 434 000 Suisses établis dans l'Union européenne qui risquent d'être lésés et de perdre leurs droits au niveau européen.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) s'est toujours engagée pour garantir des relations stables entre la Suisse et l'UE, notamment pour préserver la libre circulation des personnes. Grâce à la libre circulation des personnes, tous les citoyens suisses ont la possibilité de travailler et de s'installer dans n'importe quel pays de l'UE. Cette mobilité transfrontalière est dans l'intérêt de tous, indépendamment si l'on vit en Suisse ou à l'étranger. Outre la sécurité sociale et économique, l'égalité de traitement avec les ressortissants de l'UE revêt une importance capitale. Les ressortissants suisses et européens lui doivent un certain nombre de droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, de la fiscalité et des prestations sociales. Il s'agit également du droit de rester dans un pays de l'UE à la fin de son activité professionnelle. En rompant les négociations sur un accord-cadre, ce sont non seulement tous ces droits mais aussi les projets de vie des jeunes étudiants qui sont mis en danger.

L'UE est le partenaire économique le plus important de notre pays. Ainsi, la présence de nos compatriotes dans les pays de l'UE est une chance pour la Suisse. Ils forment un vaste réseau de personnes directement intégrées dans la réalité économique de ces pays et sont également en mesure d'expliquer le système politique suisse et de représenter ses intérêts.

Presque 56% des 776 300 Suissesses et Suisses de l'étranger vivent dans un pays de l'UE. Un nombre toujours croissant de Suissesses et de Suisses profitent de la mobilité internationale. Ainsi, la Suisse connaît aujourd'hui déjà l'un des pourcentages de citoyens à l'étranger les plus importants au monde. Pour ces raisons, l'OSE s'est toujours exprimé en faveur de la libre circulation des personnes et de la voie bilatérale avec l'UE.

Un aperçu du nombre de citoyens vivant dans les pays limitrophes de la Suisse montre l'importance de ces relations et le risque que la décision du Conseil fédéral fait courir aux bonnes relations construites au fil des ans avec ces pays. Pour les cantons frontaliers, il est clair que de nombreux secteurs économiques, hospitaliers et culturels ne pourraient plus fonctionner correctement sans les frontaliers.

L'Organisation des Suisses de l'étranger demande au Conseil fédéral de tenir compte des intérêts des 434 000 Suissesses et Suisses vivant dans l'UE et de tout mettre en œuvre afin que la libre circulation des personnes soit maintenue et que la voie bilatérale avec l'Union européenne et ses 27 États membres puisse être garantie.

Pour de plus amples questions ou des demandes d'interview :

Ariane Rustichelli, Directrice de l'Organisation des Suisses de l'étranger, Tél. 078 703 56 96

